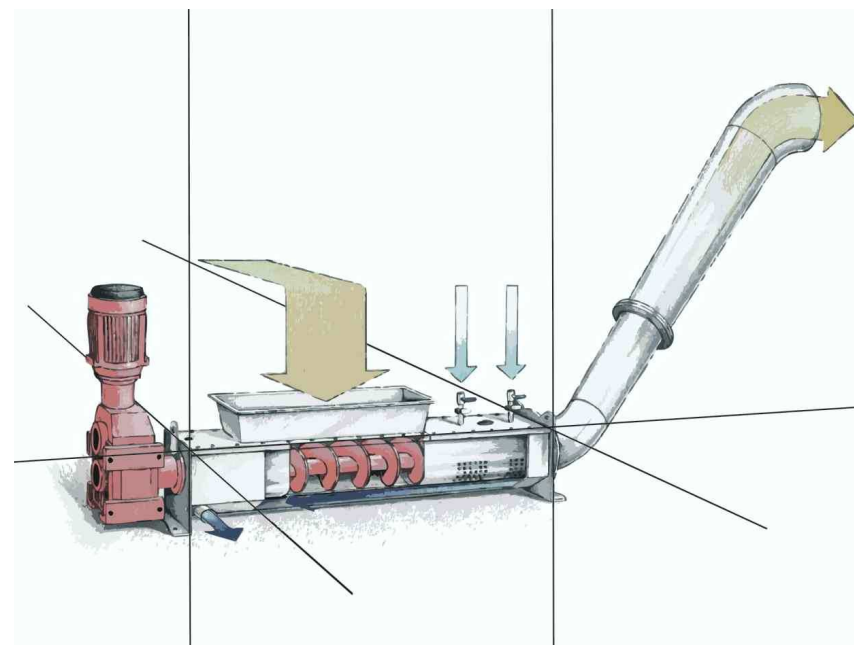


Modèles – Fabrication spéciale sur demande.

	SWP 15	SWP 20	SWP 25	SWP 30	SWP 40
Hauteur (mm)	285	330	380	435	580
Capacité (m³/h)	0,7	1,5	2,5	4,0	7,0
Puissance (kW)	2,5	3,6	3,6	3,6	3,6

- Lavage des refus de dégrillage
- Retour des matières organiques dans le Process Epuratoire
- Déshydratation, réduction des volumes et du poids des refus de dégrillage
- Réduction des coûts d'évacuation et des nuisances olfactives
- Siccité de 60% maxi si version haute pression



SWP

Vis laveuse compacteuse



Avantage

Retour des matières organiques dans le process d'épuration et augmentation du taux de matières sèches des refus.

Application

En raison de l'application grandissante des dégrilleurs fins, le volume de refus de dégrillage est de plus en plus important.

adaptée à tous types de dégrilleurs grossiers ou fins. Il s'agit d'une solution compacte et économique avec une construction simple et fonctionnelle.

En combinaison avec un dégrilleur escalier Rotoscreen ou Monoscreen, il constitue une solution optimale.

La vis laveuse compacteuse MEVA peut être alimentée également par un dégrilleur grossier, tamis rotatif, convoyeur type convoyeur à vis ou à bandes.

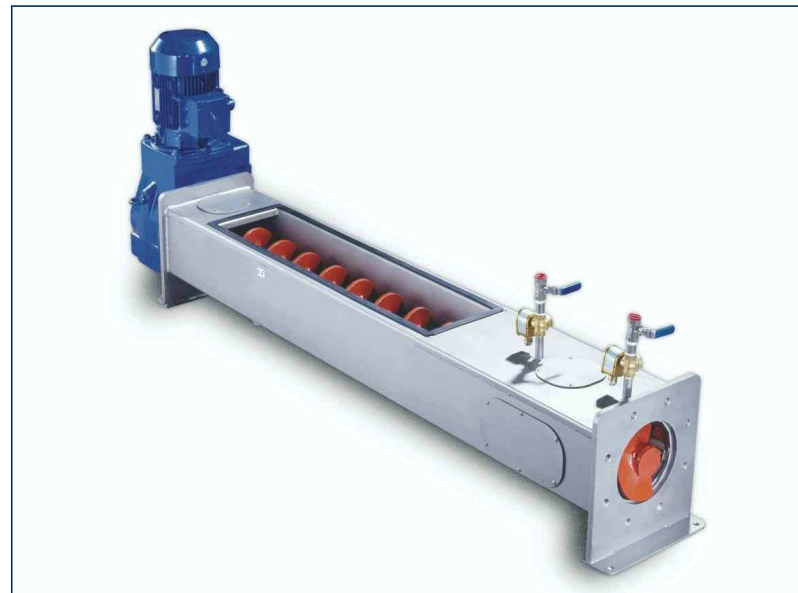
alimentation d'eau régulée (eau de service) et les matières organiques sont évacuées. L'intensité et le cycle de lavage sont facilement réglables suivant le type de refus et le résultat escompté. Après le lavage, les refus de dégrillage sont évacués vers la zone de compactage et de déshydratation. Cette zone de compactage est induite par la géométrie de la tuyauterie de refoulement des refus en sortie vis.

Les eaux de lavage chargées en matière organique des refus de dégrillage sont évacuées vers une bride en attente. Les refus de dégrillage lavés et compactés sont évacués vers une benne au moyen du tube de friction. Le contrôle de la vis laveuse compacteuse est réalisé au moyen d'une sonde de niveau installée dans la trémie de réception des refus de dégrillage.

La vis laveuse compacteuse SWP

- Lavage des matières fécales des refus de dégrillage.
- Retour des matières organiques dans le Process épuratoire
- Déshydratation, réduction des volumes et du poids des refus de dégrillage.
- Réduction des coûts d'évacuation et des problèmes d'odeurs.
- Jusqu'à 60% de siccité sur la version haute pression.
- Augmentation des matières carbonnées dans les eaux usées
- Installation capotée

Conditions propres et hygiéniques dans le bâtiment du prétraitement.



Les refus de dégrillage entraînent non seulement des nuisances olfactives mais également des coûts d'évacuation plus importants. Par conséquent, pour des raisons environnementales et économiques, le lavage des refus de dégrillage, ainsi que la réduction de leur volume s'avère très avantageux.

La vis laveuse compacteuse MEVA est

Principe de fonctionnement

Les refus de dégrillage sont déchargés depuis le dégrilleur ou le système de convoyage, dans la trémie d'alimentation de la vis laveuse compacteuse. Les refus sont convoyés vers la zone de lavage par la vis avec âme. Dans la zone de lavage, les refus de dégrillage sont lavés par une

Déshydratation et alimentation de l'eau de lavage confinées



Compacte et facile d'exploitation - le SWP



Refus de dégrillage lavés et compactés

